



LA TOILE BTP / IMPULSER DES SYNERGIES EN VUE D'UNE TRANSITION BAS CARBONE

N°2
ÉCONOMIE
SEPTEMBRE 2022

Dans la continuité des travaux engagés depuis plusieurs années autour des enjeux de gestion des déchets du BTP et de l'économie circulaire, l'Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées (AUDAP) s'est lancée, à la demande de ses membres, dans la construction d'une « toile » des acteurs publics et privés du BTP. Objectifs : engager le dialogue et travailler collectivement à la transition « bas carbone ». Retours sur le premier atelier collaboratif du 13 mai 2022 à Anglet.

En réponse à la nécessité d'accompagner les transitions et aux enjeux de décarbonation, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, les Communautés d'Agglomération Pays Basque et Pau Béarn Pyrénées, l'État, ainsi que d'une manière générale, l'ensemble des membres de l'AUDAP, s'engagent, dans leurs propres programmes, dans une ambition territoriale résolument tournée vers le développement économique durable et circulaire. Ils ont ainsi confié à l'Agence d'urbanisme en 2021 et 2022 une mission exploratoire dans le secteur du BTP qui, par son dynamisme, compte parmi les secteurs d'activités stratégiques des territoires Sud-Aquitain où les transitions se jouent.

L'AUDAP a entrepris, avec le soutien de l'ADEME, la construction d'une « toile » BTP orientée vers le matériau le plus utilisé, empreint d'externalités perçues comme négatives par le plus grand nombre, et porteur d'innovations potentielles : le béton. Compte tenu du sujet, l'Agence d'urbanisme a mis en place une collaboration avec Odéys (cluster construction et aménagement durables de Nouvelle-Aquitaine) et NOBATEK/INEF4 (centre de recherche appliquée, Institut national pour la Transition Énergétique et Environnementale du bâtiment) permettant de mobiliser acteurs publics et privés du domaine.

S'appuyant sur l'expérience de la « toile » industrielle de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR), un premier prototype de « toile », identifiant et représentant visuellement l'écosystème des acteurs locaux du BTP ainsi que leurs interrelations, a été élaboré.

Tel que conçu par l'AGUR, ce type d'outil a de nombreuses vertus aussi bien pour les acteurs publics que les entreprises : création d'emploi, anticipation des crises, consolidation des chaînes de valeur et positionnement stratégique des acteurs, développement d'équipements spécifiques, dialogue continu entre les acteurs pour la recherche de solutions, etc.

L'ATELIER DE TRAVAIL COLLABORATIF DU 13 MAI 2022

Lieu d'échange et de dialogue entre les acteurs, l'AUDAP, pour insuffler une dynamique d'échange, souhaite initier un cycle de rencontres et de travail. Un premier atelier collaboratif s'est ainsi tenu le vendredi 13 mai sur le site technopolitain Arkinova à Anglet. Il a permis de réunir et mettre en réseau une cinquantaine d'acteurs publics et privés autour de la représentation de l'écosystème des acteurs du BTP de la filière béton qui ont une préoccupation partagée concernant la transition écologique. L'atelier s'est appuyé en amont sur les enseignements issus des entretiens menés par l'AUDAP auprès des principaux acteurs locaux du BTP.

PRENDRE EN COMPTE LES ENSEIGNEMENTS ET PROBLÉMATIQUES EXPRIMÉS LORS DES ENTRETIENS

Pour préparer l'atelier du 13 mai, l'AUDAP a réalisé des entretiens avec les principaux acteurs locaux du BTP. Il ressort notamment que :

- la décarbonation dans la filière béton est une nécessité et l'innovation une des clés pour passer le pas. En l'état, le ciment grève fortement le bilan carbone et tous les industriels investissent massivement pour être plus vertueux,
- la filière béton doit optimiser au maximum ses externalités (logistique, consommation eau/électricité etc.),
- le tri des déchets/recyclage est un enjeu d'avenir fort pour la filière avec le développement de plateformes,
- le recyclé est, pour l'instant, marginal dans l'activité béton,
- «l'image» de la filière est un enjeu majeur, les professionnels ont des actions vertueuses et des solutions multiples, mais pas encore assez valorisées. L'opinion publique a une méconnaissance sur ce qui se fait et sur ce qui peut être mis en place par et dans la filière,
- la sensibilisation aux nouveaux matériaux sont nécessaires,
- différents types d'acteurs sont à considérer dans la chaîne de valeur (activités intégrées dans le domaine du béton ou spécialisées.).

Outre ces premiers enseignements, les entretiens ont permis de cibler trois axes supports d'ateliers de travail pour les tables-débats du 13 mai à la croisée d'orientations liées à l'organisation/fonctionnement de la filière et de la transition écologique :

- Aménagement de l'espace, transport/logistique, organisation spatiale.
- Décarbonation, réglementation, ressource/innovation.
- Commande publique, information, sensibilisation.

Objectifs : remonter collectivement des orientations et actions concrètes par axes pour impulser des synergies publics / privés en vue d'une Transition Bas Carbone ».

TESTER LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE LA TOILE DU BÉTON AVEC LES ACTEURS CONCERNÉS

Avant la phase « tables-débats », l'atelier a été l'occasion d'éprouver la première représentation de la « toile » BTP auprès d'une cinquantaine d'acteurs faisant partie de « l'écosystème du béton ». La présentation a permis à chaque acteur de se situer et d'évoquer ensemble les compléments à considérer tant en termes de flux existants ou à créer que d'acteurs à intégrer. Les acteurs de la formation et les prescripteurs ont ainsi été cités pour être intégrés à la «toile». D'autres domaines connexes en été mentionnés tels les secteurs des assurances et de l'énergie, tous deux ayant un rôle dans la recherche de décarbonation de la filière béton.

S'INSCRIRE DANS LES DYNAMIQUES NATIONALES DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE RELAYÉES PAR L'ADEME

Parallèlement, l'AUDAP a souhaité être vecteur d'informations auprès des participants en inscrivant les réflexions de l'atelier dans les dynamiques nationales de transition.

Très investie sur le sujet, l'ADEME, qui est partenaire de la «toile», a présenté au printemps dernier quatre scénarios prospectifs pour la transition à retrouver à cette adresse <https://transitions2050.ademe.fr/>. Au-delà de son rôle pédagogique, en lien avec le schéma national bas carbone 2050 et un plan de transition sectoriel concernant l'industrie cimentière, l'ADEME apporte ainsi des aides aux différents maillons de la chaîne : innovation, animation, équipements... L'ADEME dispose en effet de nombreux programmes sur plusieurs volets sur lesquels les acteurs locaux du BTP peuvent se positionner : innovation/recyclage (RECYBETON, MURE, appels à projets OPREVAL BTP...); animation et mobilisation de filière («toile» BTP, Cluster ODEYS & construction durable...); promotion de nouveaux modes constructifs (exemple : la Tour Hyperion Bordeaux- structure bois); appui à la maîtrise d'ouvrage et aux achats publics responsables (exemples : Asso 3AR AMI voirie, Bâtiment ...).



TABLE-DÉBAT « COMMANDE PUBLIQUE - INFORMATION - SENSIBILISATION »

Comment la commande publique s'approprie aujourd'hui les nouveaux enjeux du BTP ? En quoi cela a-t-il modifié vos pratiques ? Quelles nouvelles questions, problématiques ou évolutions cela vous apporte ? Quels manques avez-vous identifiés ? Quelles informations, formations vous permettent de répondre à ces enjeux ? En quoi la conception pourrait contribuer à améliorer la réduction des GES du BTP ? Quels leviers particuliers pourraient ou devraient être mis en place pour atteindre plus d'efficacité ?

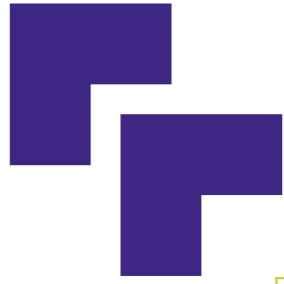
Les questions posées aux participants étaient nombreuses, les propositions construites dans l'échange l'ont été tout autant.

Parmi les premiers enseignements, les participants conviennent du rôle essentiel que joue la commande publique pour faire changer les pratiques. Les acteurs du domaine doivent être impliqués et acculturés pour accompagner des dynamiques vertueuses. Un travail est à conduire sur les processus de la commande publique. Un des enjeux vise à fluidifier la communication privé/public en amont des appels d'offres tout en respectant un cadre réglementaire et équitable. Les acteurs présents questionnent par exemple la mise en place de commissions publiques/privées mais également la possibilité de tenir des échanges formalisés publics/privés en dehors des appels d'offres. Ils questionnent enfin la possibilité d'intégrer systématiquement des exigences particulières liées à l'utilisation du béton ou bilan carbone dans les consultations.

Par ailleurs, le déficit de connaissance des possibles tant des acteurs publics que privés plaide pour une campagne de sensibilisation, de communication et de formations incluant d'éventuels programmes de visites de chantiers et de recherches d'expériences à partager, gage de progrès, d'envie et d'innovation. Les participants soulignent notamment l'intérêt de sensibiliser l'ensemble des bailleurs sociaux pour développer la filière et insistent sur la dimension humaine, les réseaux et la mobilisation de la chaîne des acteurs avec des synergies à trouver. De même, les assureurs sont des acteurs indispensables à impliquer dans la démarche et dans la toile.

En outre, le coût des projets « vertueux », la réglementation et les normes en vigueur apparaissent comme des contraintes lourdes. Face à ces constats, les participants questionnent la possibilité et la faisabilité de réaliser des chantiers tests avec un effort collectif considérant un pourcentage de la commande publique à l'innovation en acceptant des projets ne répondant pas à la réglementation en cours. Il s'agit de participer à son évolution et d'interpeller les pouvoirs publics pour accompagner les transitions. Ils insistent sur la nécessité de réfléchir en amont des projets au modèle économique permettant de réduire ces coûts. Il convient de cerner également les coûts liés à la Recherche & Développement.





RETOUR SUR LES TRAVAUX DE LA TABLE-DÉBAT
« COMMANDE PUBLIQUE - INFORMATION
- SENSIBILISATION »

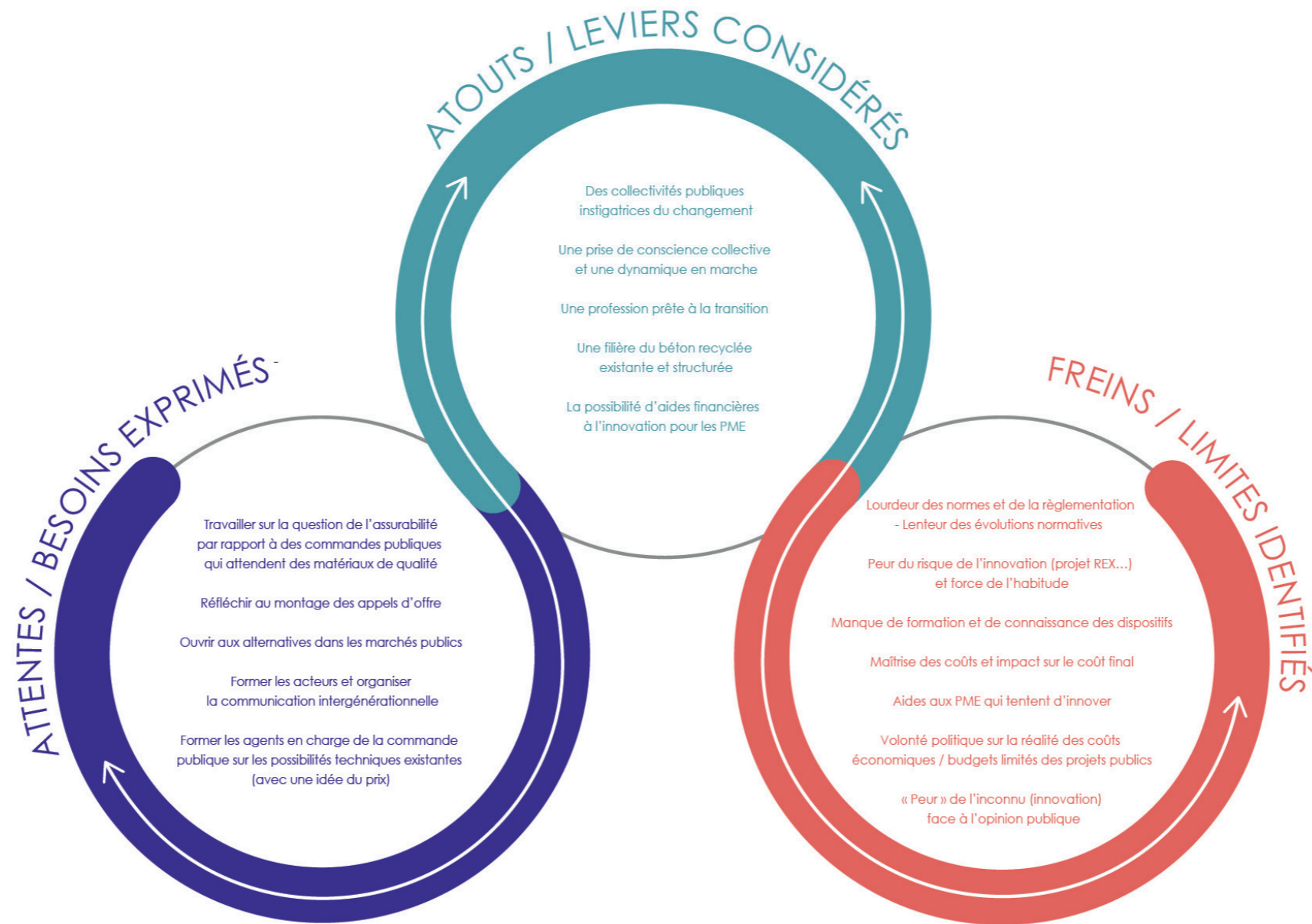


TABLE-DÉBAT « AMENAGEMENT DE L'ESPACE - TRANSPORT/LOGISTIQUE - ORGANISATION SPATIALE »

Les transports et la logistique, de l'approvisionnement des divers matériaux pour produire du béton jusqu'à sa livraison sur chantier (BPE, préfabriqués...), sont des composantes majeures dans l'organisation de la filière du béton. Elles recouvrent des considérations économiques (coût du transport, investissements véhicules, autres équipements) et environnementales (émission CO₂/GES et autres externalités négatives).

En quoi les transports et la logistique pourraient-ils être optimisés dans un souci de réduction de l'empreinte carbone tout en considérant un modèle économique acceptable pour les entreprises ? A quelles conditions ? Sur quels maillons pourrait-on/faudrait-il agir ? De même, en quoi l'aménagement des villes pourrait apporter des réponses à l'optimisation des transports et de la logistique visant à la réduction de l'empreinte carbone tout en permettant le fonctionnement de la filière ?

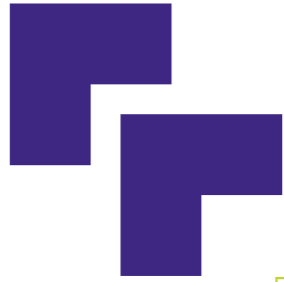
Les participants soulignent le rôle important que doit jouer l'aménagement du territoire en lien avec les documents d'urbanisme pour réduire l'impact de la filière du béton : maillage organisé et mutualisé des différents équipements et intégration à proximité des espaces urbains pour réduire les distances de transport ; localisation stratégique pour utilisation potentielle de modes alternatifs au tout camion... Il s'agit également de mettre en visibilité ces équipements (recyclage, centrales, gravières...) et de mettre les acteurs en réseau pour un usage collectif optimisé.

Les participants indiquent également qu'il faut savoir profiter des atouts du territoire en matière de transport et d'équipements logistiques (port, centre de fret multimodal, voie navigable, opérateur ferroviaire de proximité...) tout en développant l'utilisation d'énergie propres (déploiement en cours de flottes de véhicules électriques au sein de nombreuses entreprises).

Les acteurs présents insistent par ailleurs sur la nécessaire implication des élus et de l'Etat avec des exigences à assumer et à expliquer concernant la réduction de l'impact carbone des constructions et aménagements en lien avec l'usage du béton (besoin de légitimation des actions...). De même, un travail de sensibilisation, de communication et de pédagogie doit être conduit auprès des prescripteurs sur les solutions bas carbone (recyclés, bio sourcés...).

Enfin, les participants plébiscitent une relation de confiance entre les donneurs d'ordre et les entreprises déjà conscientes et volontaires concernant la nécessité de faire autrement (moins de béton, usage du recyclé, réduction du coût écologique...). Ils privilégient l'intelligence collective, l'anticipation, le dialogue et la réflexion amont plutôt que d'imposer des solutions figées dans les cahiers des charges, par exemple avec un risque de contre-performance en termes de bilan écologique global. Les acteurs présents évoquent l'intérêt d'une éventuelle charte régionale entre les acteurs publics et privés. Cela plaide notamment pour un dialogue et une coopération inter-entreprises de la filière afin de trouver des solutions optimisées dans le cadre des projets de construction (lieux d'approvisionnement, types de matériaux, localisation des équipements béton, gisements de recyclés, etc.).





RETOUR SUR LES TRAVAUX DE LA TABLE-DÉBAT
« AMENAGEMENT DE L'ESPACE - TRANSPORT / LOGISTIQUE -
ORGANISATION SPATIALE »

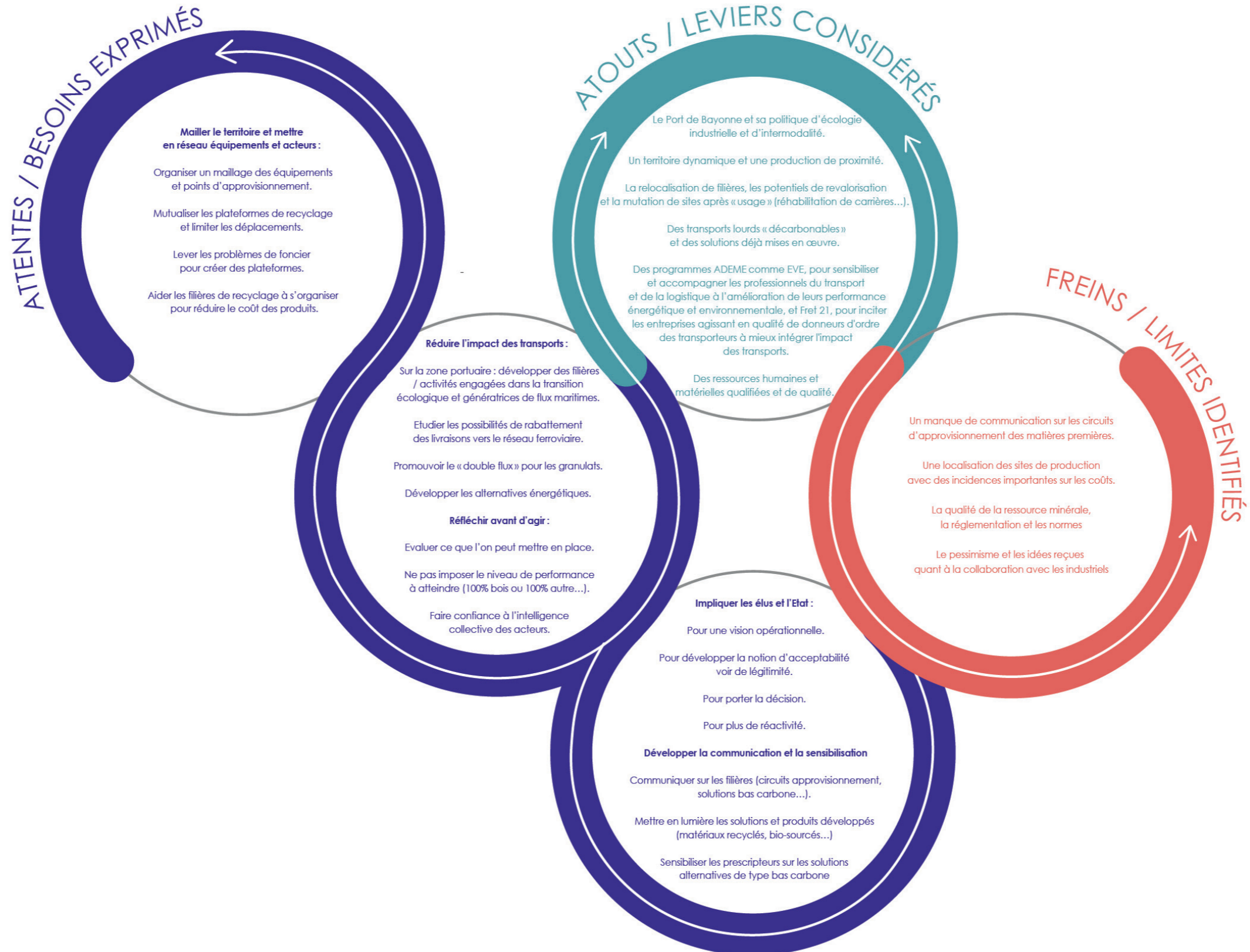
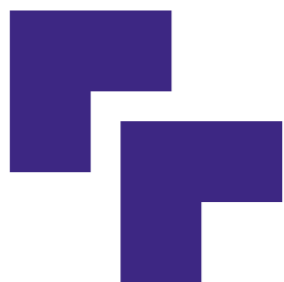


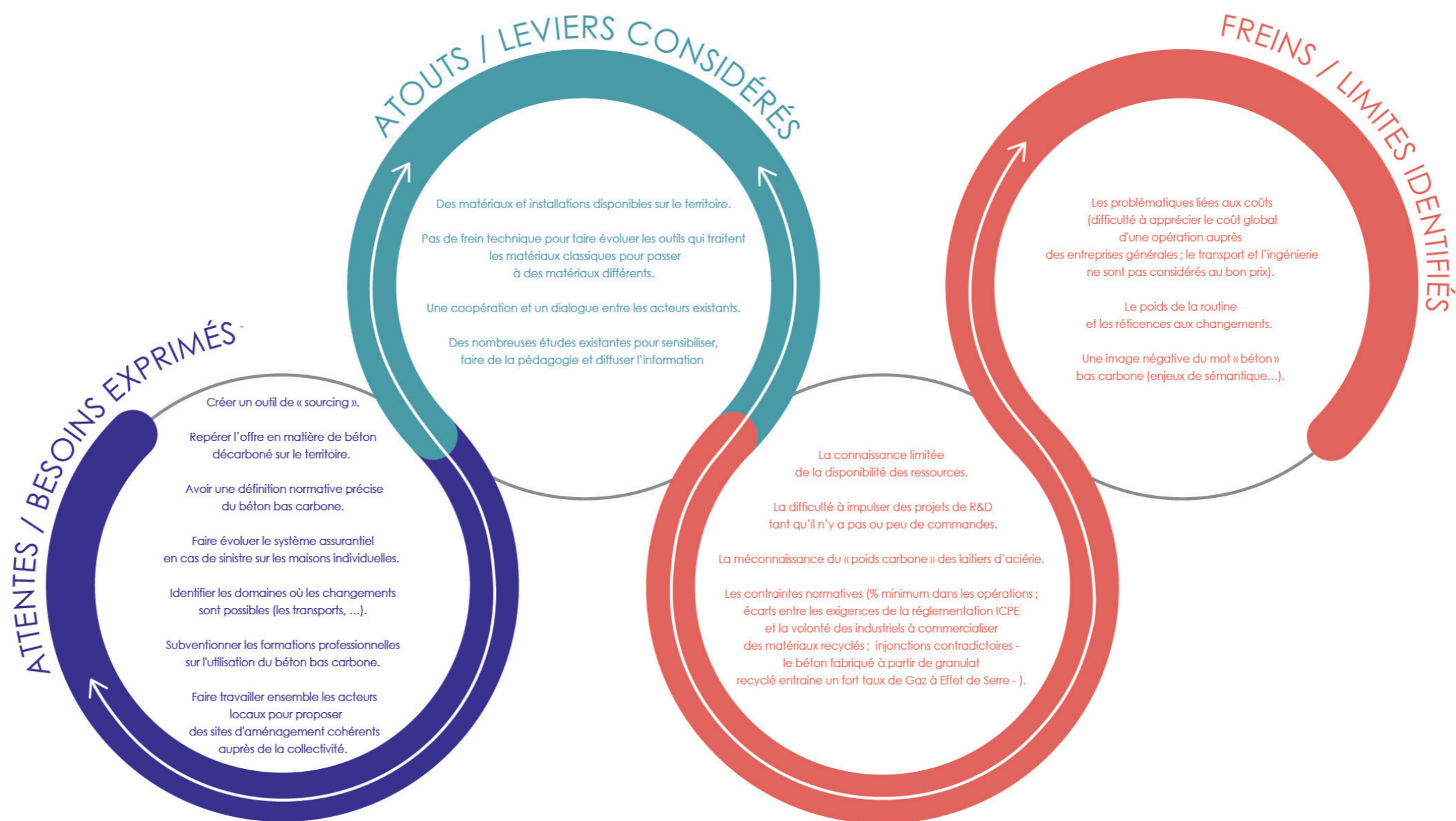
TABLE-DÉBAT « DÉCARBONATION – RÉGLEMENTATION - RESSOURCE / INNOVATION »

Les travaux de la table-débat « Décarbonation - réglementation - ressource/innovation » ont tourné autour des questions liées au type de ressources, aux circuits et process et sur les leviers potentiels : Quels sont les types de ressources qui circulent dans le territoire pour vos pratiques ? Quels sont les circuits locaux, ceux provenant des voisins, ou les plus lointains ? Quels sont les plus « fragiles » ou problématiques (rupture chaîne de livraison, raréfaction, surcoûts, énergie ...) ? Comment la décarbonation du BTP questionne vos pratiques ? Comment elle les a déjà fait évoluer ? Comment les nouveaux modes de faire, la réglementation, les process peuvent contribuer à réduire les GES du BTP ? Quels leviers pourraient être les plus efficaces pour améliorer les résultats ? Quelles pistes avez-vous déjà explorées concernant l'apport de nouvelles ressources (biosourcé, éco-sourcé, recyclé ...valorisation matière ...) ? Quels manques avez-vous identifiés pour aller plus loin (outils de calcul, ressources ...) ? Quels moyens pour répondre aux surcoûts éventuels ?





RETOUR SUR LES TRAVAUX DE LA TABLE-DÉBAT
« DÉCARBONATION - RÉGLEMENTATION -
RESSOURCE / INNOVATION



DES POURSUITES IDENTIFIÉES POUR FAIRE ÉVOLUER PRODUITS, PRATIQUES ET PROCESS

La richesse des interventions lors de l'atelier d'Anglet confirme la nécessité de poursuivre la complétude de la « Toile » BTP.

De plus, de futurs travaux se dessinent autour des matériaux biosourcés (gisements potentiels, localisation, typologies...) à la demande des différents acteurs et partenaires.

La finalité du premier prototype de «toile» BTP était d'engager le dialogue pour consolider les réseaux et optimiser les flux et les process de la filière dans une logique d'économie circulaire et de transition écologique. Objectif atteint ! Un nouveau temps de travail collectif prévu pour la fin d'année 2022 est plébiscité par l'ensemble des participants.

ALLER PLUS LOIN...

Une « Toile » pour connecter les acteurs locaux du BTP

Dans la continuité des travaux engagés à l'Agence depuis plusieurs années autour des enjeux de gestion des déchets du BTP et de l'économie circulaire, la « Toile » BTP a pour objectif de faciliter les transitions en identifiant et en représentant visuellement l'écosystème des acteurs ainsi que leurs interrelations. L'AUDAP a ainsi engagé en 2021 la construction d'une première toile en lien avec les acteurs publics et privés du BTP pour permettre le dialogue. La finalité : consolider les réseaux et optimiser les flux et les process de la filière dans une logique d'économie circulaire et de transition écologique.

Pour accéder à l'a Note n°1
consulter le lien /

<https://colibris.link/bdyox>

Audap

Agence d'Urbanisme Atlantiques & Pyrénées
2 All. des Platanes, 64100 Bayonne
1 rue Lapouble, 64 000 Pau
05 59 46 50 10 • audap.org
[audap - LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/audap) • [@audap - twitter](https://twitter.com/audap)

Crédits photos : Audap sauf mention
Rédaction & réalisation graphique :
Marc Trinqué, Ludovic Réau, Alice Michelin
Impression : Audap
Septembre 2022

En partenariat avec :



Les membres de droit de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées